COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept du mois d'avril à 19h15, le Conseil municipal légalement convoquée s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Laurence HUZE, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Luc HEBERT, Michel RIO, Aurélien LEBARON, Frédéric DESDION

Absents: Mmes Isabelle BAILLY-PURNU, Anne-Maïté TURMEL, MM. Christophe MARON, Thomas DEHAUMONT, Franck LAMBLARDY, Michel DUPAS, Michel PHILIPPE

Pouvoirs: M. Michel PHILIPPE a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE, M. Michel DUPAS a donné pouvoir à M. Luc HEBERT, Mme Anne-Maïté TURMEL donne pouvoir à Mme. Patricia BRAY

Madame Patricia BRAY a été nommée secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 8

nombre de membres votants: 11

date de la convocation : 21/04/2017

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un bornage d'une parcelle à St Aubin sur Gaillon dont la commune est propriétaire. Le Conseil municipal donne son accord, ce point sera donc abordé.

Urbanisme – Environnement

a) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir:

- 2, résidence des montées à Fontaine sous Jouy (parcelles cadastrées D n°195, 1/5ème de D n°196, 1/5ème de D n°197),
- 13, rue des Londaines à Fontaine sous Jouy (parcelles cadastrées C n°79 et 80),
- 15, résidence Beauregard à Fontaine sous Jouy (parcelle cadastrée ZC n°194)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur les dites parcelles mentionnées ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

b) **Bornage amiable**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la nécessité de procéder à un bornage amiable sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon(Eure) pour la propriété cadastrée ZM n°65, lieu-dit « le Bois clos ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce bornage.

c) **Réunion publique PLU**

Monsieur le maire rappelle qu'une réunion publique aura lieu le vendredi 5 mai à 19h00 à la salle communale pour présenter le PADD (Plan de d'Aménagement et de développement Durable) ainsi que la première mouture du zonage.

Travaux-Voirie-Chemins

a) Commission Travaux-Voirie-Chemins :

Cette commission s'est tenue le 20 avril dernier. Parmi les sujets abordés :

- Travaux rue de la Plaine : La remise en état de la voirie rue de la plaine sera effectuée ces jours prochains, les travaux seront réalisés par l'entreprise TPN, domiciliée à Pacy/Eure, qui a proposé la meilleure offre, prise en compte dans le budget 2017.
- Rue des croisy/Rue des frêches (sondage) : Les premières réponses au sondage proposé aux habitants des hameaux des Croisy et des Oriots sont arrivées en mairie. Une commission élargie se réunira pour analyser l'ensemble des réponses recueillies et proposer la/ou les solutions envisageables pour réduire la vitesse dans ce secteur.
- Signalisation aux abords de l'école : La commission mène une réflexion sur la mise en place d'une signalisation adéquate et nécessaire pour sensibiliser les véhicules à la présence d'une école dans le centre-bourg et réduire la vitesse sur ce secteur.
- Fuite d'eau chauffage école : Une fuite a été détectée sur l'ancien réseau. 3 radiateurs ont du être mis hors service.
- Alarme vigilance attentat : Coût d'une alarme 343€. Un essai sera fait avec une seule alarme, s'il n'est pas probant, l'installation sur 4 secteurs sera nécessaire.
- Serrures : Un devis de 940 € est proposé pour remplacer toutes les serrures sur le site école/cantine de manière à n'avoir plus qu'une clef unique qui puisse ouvrir toutes les portes sur ce secteur.

b) Gestion de la voirie départementale : la commune sera désormais rattachée à l'agence routière de Vernon (Conseil général de l'Eure) pour la gestion de la voirie départementale (réfection, salage, fauchage...).

c) Eclairage public : Monsieur le maire rappelle que, comme l'an passé, l'extinction de l'éclairage public sera effectif du 1er juin au 31 juillet.

Affaires scolaires

- Achat de 2 vidéoprojecteurs pour l'école

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la nécessité d'acquérir 2 vidéo-projecteurs avec lampes et supports plafond pour l'école de Fontaine sous Jouy.

Après analyse des devis, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la Société UGAP pour un montant de 1 396.11€ HT soit 1 675.33 € TTC.

La coopérative scolaire prendra en charge le coût HT de ce matériel.

- Marelle nourricière : Une marelle nourricière avec plantation de pommes de terre est expérimentée à l'école.

- Garderie périscolaire : Une petite hausse de fréquentation de la garderie est constatée depuis quelques semaines, un point sera effectué fin mai début juin sur la fréquentation de la garderie par la commission des affaires scolaires.

- Carnaval de l'école : Le carnaval de l'école a eu lieu le vendredi 21 avril, tout s'est bien passé. Dans le cadre de l'état d'urgence et du plan « Vigipirate », la brigade gendarmerie de Pacy/Eure était présente à cette manifestation.

- Impayés cantine : La mairie constate quelques retards et impayés de cantine scolaire, elle agit avec le concours de la Trésorerie de Pacy/Eure pour recouvrir ces impayés.

Finances

- Placement : Un placement en OAT (Obligation Assimilable du Trésor) arrive à son terme le 25 avril. Une décision modificative budgétaire sera prise au prochain Conseil municipal pour enregistrer les écritures comptables.

- Emprunt : Un emprunt de 50 000€ sur 5 ans au taux de 0.26% effectué auprès du Crédit Agricole a été signé, la 1ère échéance est fixée au 30 septembre 2017 (échéance trimestrielle).

- Contrat et location copieurs Mairie et école

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la nécessité de revoir les coûts copieurs école et mairie,

Après analyse, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de la Société DESK domiciliée à Evreux, 246 rue Maryse Bastié, suivant les conditions ci-dessous :

- changement du photocopieur actuel de la mairie pour un photocopieur SHARP MX 2640

(les consommables toner noir et couleur sont compris ainsi que l'entretien)

-loyer mensuel HT (mairie): 199€

-maintenance école :

Noir : 0.005€ HT la copie

-maintenance mairie :

Noir : 0.005€ HT la copie

Couleur : 0.05€ la copie

Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Personnel communal

Création de poste d'agent de maîtrise

Monsieur le Maire présente aux membres les caractéristiques du cadre d'emploi des agents de maîtrise,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer le poste d'agent de maîtrise au sein de la commune et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette création de poste.

Changement d'EPCI :

10 communes dont Fontaine sous Jouy ont demandé leur intégration dans l'agglomération Evreux Porte de Normandie (EPN). Ces demandes ont été approuvées par le Conseil communautaire du 11 avril 2017. Les communes disposent de 3 mois pour confirmer ou non ce vote. Une procédure identique doit être engagée par SNA avant juillet 2017, pour notre sortie.

Comptes rendus SNA et syndicats

a) S.N.A.(Seine Normandie Agglomération) : Le premier adjoint délégué suppléant à SNA présente le budget 2017 au conseil, qui est consultable en mairie.

Informations diverses

- Film promotion tourisme dans l'Eure : Le Comité départemental du Tourisme de l'Eure organise un tournage d'un mini film promotionnel. Une séquence de quelques secondes sera tournée à Fontaine sous Jouy, rue du Moulin, la 1ère semaine de Mai.

- Opération Village propre : Le Samedi 22 Avril à 9 h 30, une opération « village propre » a eu lieu dans la commune. Cette journée s'est bien déroulée, la commune remercie les bénévoles pour leur mobilisation.

- Raid Solidarité : Un raid solidarité est organisé par la base aérienne 105 le dimanche 14 Mai. Une traversée est prévue dans le village.

J.POUCHIN	R.NORBLIN	L.HEBERT Pouvoir : M Dupas	M.RIO	F.DESDION
C.MARON	T.DEHAUMONT	P.BRAY Pouvoir :M Turmel	A.M.TURMEL	M.DUPAS
L.HUZE Pouvoir : M PHILIPPE	I.BAILLY- PURNU	A.LEBARON	M.PHILIPPE	F.LAMBLARDY

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 9 juin 2017 à 19 h 30